ANNONCES OFFICIELLES et LEGALES

L'Indépendant et L'Indépendant Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,16 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,82 € ht le mm/col. Contact : Midimédia Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020 – Fax 04.67.07.69.39 – Courriel : annonces.legales@lindependant.com

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90 K€

838964

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Commune de Prats-de-Sournia

COMMUNE DE PRATS-DE-SOURNIA, M. Gilles DEULOFEU - Maire - 66730 PRATS-DE-SOURNIA - Tél : 04 68 97 74 06.

L'avis implique un marché public.

Objet : Aménagement et la valorisation de la Tour à signaux du XIème siècle à Prats-de-Sournia.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée.

Description : les travaux consistent en le renforcement de la tour à signaux médiévale par des éléments agrafés, reprise des maçonneries, reprise et mise en sécurité de la dalle de couverture de la tour, création d'un escalier/expo toute hauteur, menuiseries extérieures, gardes corps de serrurerie et électricité/mise en lumière, campanaires, réception télévision.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont refusées.

Quantité/étendue :

Délais maximum : Préparation 1 mois - Travaux 35 Mois.

Démarrage prévisionnel des travaux : septembre 2018.

Lot N° 1 - Maçonnerie

Lot N° 2 - Escalier bois

Lot N° 3 - Menuiseries Bois

Lot N° 4 - Serrurerie

Lot N° 5 - Electricité

Lot N° 6 - Réception – Télévision

Lot N° 7 - Travaux campanaires

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

40% Valeur technique de l'offre / Compétence et expérience sur patrimoine

10% Délai d'exécution

50% Prix

Renseignements techniques : MAÎTRE D'ŒUVRE SELARL D'ARCHITECTURE FRÉDÉRIC PESTEL. M. Pestel, 12, rue Henri Abbadie, 66000 PERPIGNAN. Tél : 06 75 86 91 48.

Remise des offres : 12/07/18 à 12h00 au plus tard.

À l'adresse : COMMUNE DE PRATS DE SOURNIA, 20, Rue Balcon du Fenouillèdes, 66730 PRATS-DE-SOURNIA. Tél : 04 68 97 74 06.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Le pouvoir adjudicateur négociera avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

Questions à l'acheteur : La limite fixée pour les questions à l'acheteur est fixée à 10 jours avant la remise des offres, celles-ci devront être formulées par mail, la réponse sera diffusée à l'ensemble des entreprises ayant communiqué leur mail au maître d'ouvrage.

Visite du site : La visite est fortement conseillée, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la Mairie par téléphone au 04 68 97 74 06 ou par mail communedepratsdesournia@wanadoo.fr

En cas de non visite le bâtiment et le site seront réputés connus par l'entrepreneur.

Envoi à la publication le : 30/05/18.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.midilibre-marchespublics.com

MAPA < 90 K€

839079

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-DE-CERDANS, M. Louis CASEILLES - Maire, Rue de l'Église, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans - Tél : 04 68 39 50 04.

Mèl : correspondre@aws-france.fr

Web : http://www.midilibre-marchespublics.com

L'avis implique un marché public.

Objet : Scénographie de la maison du patrimoine et de la mémoire André Abet à Saint-Laurent-de-Cerdans.

Type de marché : Fournitures.

Procédure : Procédure adaptée.

Code NUTS : FRJ15.

Classification CPV :

Principale : 32342410 - Matériel de sonorisation.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Lot N° 1 - Aménagements muséographiques.

Lot N° 2 - Réseaux scéniques et équipements audiovisuels.

Critères d'attribution :

Lot n° 1 : Aménagements muséographiques.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

50 % : Valeur technique de l'offre.

50 % : Prix.

Lot n° 2 : Réseaux scéniques et équipements audiovisuels.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

50 % : Valeur technique de l'offre.

50 % : Prix.

Remise des offres : 13/07/18 à 18h00 au plus tard.

à l'adresse : MAIRIE DE SAINT-LAURENT-DE-CERDANS, Rue de l'Église, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans - Tél : 04 68 39 50 04.

Dépôt par porteur : Du Lundi au Vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 00.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 31/05/18.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.midilibre-marchespublics.com

839078

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans

Mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans, M. Louis CASEILLES - Maire, Rue de l'Église, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans, tél : 04 68 39 50 04.

Mèl : correspondre@aws-france.fr

Web : http://www.midilibre-marchespublics.com

L'avis implique un marché public.

Objet : Productions audiovisuelles et productions graphiques de la maison du patrimoine et de la mémoire André Abet à Saint-Laurent-de-Cerdans.

Type de marché : Services.

Procédure : Procédure adaptée.

Classification CPV :

Principale : 73300000, Conception et exécution dans le domaine de la recherche et du développement.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un lot.

Lot n° 1 - Productons audiovisuelles et productions graphiques.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

50% Valeur technique de l'offre ;

50% Prix.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 13 juillet 2018 à 18 heures.

Remise des offres : 13 juillet 2018 à 18 heures au plus tard.

À l'adresse : Mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans, Rue de l'Église, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans, tél : 04 68 39 50 04.

Dépôt par porteur : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 18 heures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 31 mai 2018.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.midilibre-marchespublics.com

Autres

839038

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

Occupation du domaine public pour l'exploitation économique de panneaux publicitaires lumineux.

Procédure de sélection préalable – article L2122-1-1 Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME :

Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

41, chemin du Mas Bordas, 66530 Claira

OBJET DE LA CONVENTION :

Occupation du domaine public pour l'exploitation économique de panneaux publicitaires lumineux.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Le projet de convention est à la disposition des candidats sur demande.

Durée de la convention : 36 mois renouvelable.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- montant de la redevance proposée (50%),

- valeur technique du projet (50%) (Implantation, moyen de mise en œuvre, délais, qualité du matériel).

Date limite de réception des offres : 20/06/2018 à 12H00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Composition de l'offre :

Lettre de candidature avec les renseignements relatifs à la capacité économique, financière et professionnelle du candidat. Proposition de redevance annuelle. Mémoire technique permettant d'apprécier le projet d'implantation, les moyens mis en œuvre pour l'installation, le respect des obligations contractuelles indiquées dans la convention, et tout autre élément que le candidat jugera opportun de fournir.

Renseignements complémentaires :

La transmission des plis par courriel est autorisée pour cette consultation. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé.

DATE DE PUBLICITÉ : 30/05/2018.

Renseignements d'ordre administratif, adresse à laquelle la convention peut être obtenue, à laquelle les demandes et les offres doivent être envoyées :

Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

41, chemin du Mas Bordas, 66530 Claira

Tél : 04 68 28 10 37, Fax : 04 68 28 60 91 Email : mp@salanque-mediterranee.fr

AVIS PUBLICS

Avis administratif

837545

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

AVIS AU PUBLIC

Aménagement de la RD 914 entre Port-Vendres et Paulilles (Banyuls-sur-Mer)

En application de l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2018136-0001 du 16 mai 2018, il est autorisé, au titre du Code de l'environnement, de réaliser les travaux d'aménagement de la section entre Port-Vendres et Paulilles de la RD 914.

Le dossier d'autorisation unique IOTA, composé de la demande d'autorisation « loi sur l'eau », de dérogation à la destruction d'espèces protégées, d'autorisation de défrichement, d'autorisation de modification de l'aspect d'un site classé, de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale, est à la disposition du public en mairie de Port-Vendres et de Banyuls-sur-Mer, ainsi qu'à la préfecture des Pyrénées-Orientales (Direction départementale des territoires et de la mer - Service eau et risques - situé 2, rue Jean-Richepin à Perpignan) pendant deux mois.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance de l'arrêté d'autorisation sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Orientales, pendant une durée d'au moins un an, à l'adresse suivante : http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-autres procédures/Autorisations-uniques-loi-sur-l-eau

TOUS LES JOURS NOS ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Appels d'offres - Appels de candidature
Avis d'adjudication - Annonces légales
Marchés négociés - Enchères mobilières
Enchères immobilières

838917

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Corbère les Cabanes

Par délibération n°DE_2018_23 en date du 30 mai 2018, le Conseil Municipal a fixé les modalités de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme dont les objets sont :

La modification de l'emplacement réservé n°9, qui engendre par voie de

conséquence la modification du règlement écrit, du plan de zonage

règlementaire du PLU, des orientations d'Aménagement et de Programmation et de la liste des emplacements réservés.

La modification des orientations d'aménagement et de programmation du secteur 1AUa, dont notamment :

• Suppression des termes « et disposant à minima de deux accès» du point b) mode de réalisation ;

• Suppression du terme « locatifs» pour ce qui concerne la réalisation de logements sociaux ;

• L'apport de précisions concernant l'implantation des constructions du point d) habitat;

• Des modifications concernant le point e) paysage;

• Modification du texte des OAP et du schéma.

La modification de l'article 3 de la zone 1AU du règlement écrit, et la modification des Orientations d'Aménagement et de Programmation du secteur 1AUa par voie de conséquence, notamment pour ce qui concerne l'organisation des voies et les déplacements doux ;

La suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) de l'article 14 «Coefficient d'Occupation des Sols» des zones UB, UC et 1AU ;

La modification du glossaire du règlement écrit: modifier la définition des constructions annexes et insérer la définition de "constructions annexes" issue du Plan d'Occupation des Sols précédemment applicable sur la commune et qui disposait que " il s'agit d'une construction située sur le même terrain que la construction principale et qui répond aux conditions cumulatives suivantes:

• ne pas être affectée à l'usage d'habitation

• être affectée à l'usage de garage, d'abri de jardin, d'abri de vélo, remise à bois, local poubelles ...

• ne pas être contigüe à une construction principale."

La modification par voie de conséquence du règlement écrit et du plan de zonage règlementaire du PLU, des Orientations d'Aménagement et de Programmation et la liste des emplacements réservés.

Modalités de concertation : Le dossier comportant le projet de modification simplifiée, l'exposé des motifs et les avis des personnes publiques associées mentionnées aux articles L132-7 et L132-9, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations, remarques et suggestions du public seront déposés durant un mois en mairie de Corbère Les Cabanes, du 13 juin au 13 juillet 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

A l' issue de la mise à disposition, le Conseil Municipal tirera le bilan de la mise à disposition et pourra approuver la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire, Gérard SOLER

VIE DES SOCIÉTÉS

Modification

837416

RECTIFICATIF

Dans l'avis de modification de la SASU MONTABRIKAWOOD paru dans le journal de l'édition des Pyrénées-Orientales du 05/05/2018, il convenait de lire : à compter du 16/05/2018.

LA RAPIDITÉ, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

Nous vous assurons les meilleurs délais de parution. Nous vous délivrons rapidement une attestation de parution et des exemplaires justificatifs de journaux...

Fonds de commerce

838663

Suivant acte SSP du 15/05/2018 enregistré le 24/05/2018.

La SAS CONTROLECAR

au capital de 15 000 €
Siège : 7, rue des Faisans, 66700 ARGELÈS SUR MER
RCS PERPIGNAN 750.976.607

A cédé a / l'EURL ST CONTROLE, au capital de 500 e . Siège : 7, rue des Faisans, 66700 ARGELÈS SUR MER, RCS PERPIGNAN 838451540. Représentée par son unique associé et gérant Monsieur Toyfane SAANDA, gérant de société, demeurant à : appt 15, 14, rue du Colonel-Muller, 56100 LORIENT. Né à MAMOUDZOU (Mayotte) le 30 novembre 1990. De nationalité Française. Un fonds de commerce de centre contrôle technique automobile sis à ARGELÈS-SUR-MER (66700), 7, rue des Faisans, et connu sous le nom commercial CONTROLECAR SAS NORISKO et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 750.976.607. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature (15/05/2018).

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE MILLE EUROS (60 000 eur),

- au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30 000 eur),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au cabinet de Me Fernand MOLINA, avocat à PERPIGNAN (66), 6, boulevard Kennedy où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

Bonnes affaires du Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron

Parution 7 jours consécutifs dans votre quotidien

Rédigez votre petite annonce

(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)

Choisissez votre formule

(Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus)

Rubriques Bonnes Affaires

PA sans photo

Éditions
- ❑ Toutes éditions
- ❑ Aude.
- ❑ P.-O.
- ❑ Hérault
- ❑ Aveyron
- ❑ Gard-Lozère

Formule 7 parutions
- ❑ 24,50 € (une édition)
- ❑ 29,80 € (deux éditions)
- ❑ 45,50 € (toutes éditions)

Formule 14 parutions
- ❑ 33 € (une édition)
- ❑ 45,50 € (deux éditions)
- ❑ 61,30 € (toutes éditions)

Formule 21 parutions
- ❑ 40,30 € (une édition)
- ❑ 56 € (deux éditions)
- ❑ 77 € (toutes éditions)

Ligne supplémentaire
- ❑ 3,50 € (une édition)
- ❑ 6,50 € (deux éditions)
- ❑ 9,50 € (toutes éditions)

1re date de parution : ____ / ____ /2018

+10€ **Votre PA avec photo**

En vente uniquement sur internet ou connectez-vous sur www.midilibre-annonces.com

Par courrier

Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :

MidiMédia Publicité
2, boulevard des Pyrénées, CS 20001
66007 Perpignan Cedex

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Ville : .....
Code postal : _____
✆ _____

Par téléphone

IMMO - AUTO- DIVERS - BONNES AFFAIRES
04 3000 7000

OFFRES D'EMPLOI
04 3000 9000

Sous 48 h après réception de votre règlement. Selon le jour de parution le plus proche, avec un règlement par CB.

Bonnes affaires du Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron

L'Agence COM · MEDIAS · PUB